VIVRE À ANGERS

JANVIER-FÉVRIER 2020 / N°429

angers.fr

BELLE-BEILLE, MONPLAISIR

La rénovation a démarré

Angers

SOMMAIRE

04 | Dossier
Belle-Beille, Monplaisir : la rénovation urbaine a démarré

08 | Actu
- Quelles démarches pour voter en mars ? | 08
- Quand le RU devient le Repaire urbain | 09
- L'église Saint-Joseph a retrouvé ses peintures | 11
- 29 bénévoles récompensés | 12
- Alstom construira les vingt rames des nouvelles lignes de tramway | 13
- Avec le technocampus électronique et IoT, la filière dispose d'une nouvelle adresse | 15
- Biopole : bientôt un centre de tri pour 600 000 habitants | 16

18 | L'événement Métropole
Tous fous de Food'Angers

CHRISTOPHE MARTIN

20 | Reportage
La renaissance du musée Pincé

22 | Quartiers
- Doutre, Saint-Jacques, Nazareth : le premier composteur collectif est dans la place | 23
- Lac-de-Maine : comment ça fonctionne un arbre ? | 24
- Hauts-de-Saint-Aubin : le Théâtre en bois est de retour | 25

26 | Communes
- Mûrs-Érigné : festival "Ça chauffe", douze ans déjà qu'il souffle le chaud | 26
- Saint-Martin-du-Fouilloux : "Restaurer le gazon amphibie des zones humides" | 27

29 | À l'affiche
Festival IC ! Danses

30 | Tribunes

31 | Histoire
Les premières places

Ville d'Angers, boulevard de la Résistance et de la Déportation, BP 80011, 49020 Angers Cedex 02 **Directeur de la publication :** Christophe Béchu. **Directeur de la communication :** François Lemoulant. **Responsable du pôle digital/médias :** Gaël Maupilé. **Rédacteur en chef :** Pascal Le Manio. **Rédaction :** Pascal Le Manio, Nathalie Maire, Julien Rebillard, avec la participation de Juliette Cottin. **Photo de Une :** Thierry Bonnet. **Contacter la rédaction :** 02 41 05 40 91, journal@ville.angers.fr **Conception graphique :** Scoop Communication - 11476-MEP. **Photogravure/Impression :** Easycom Imaye. **Distribution :** Médiapost. **Tirage :** 92 500 exemplaires. **Dépôt légal :** 1er trimestre 2020. **ISSN :** 1772-8347.

ÉDITO

"Savourons not

THIERRY BONNET

Le maire et président de la Communauté urbaine, Christophe Béchu, a présenté ses vœux aux Angevins, le lundi 6 janvier, dans le complexe sportif Jean-Vilar, devant 1 200 personnes.

"Après Monplaisir en 2018 et Belle-Beille en 2019, je suis très heureux de commencer cette année 2020 ici, dans le quartier de la Roseraie. L'année dernière, la rénovation urbaine a commencé après la cérémonie des vœux. Ici, à la Roseraie, c'est différent, puisqu'elle s'est achevée avec la livraison de la place Jean-XXIII, concluant ainsi le projet lancé par Jean-Claude Antonini, dont je salue la mémoire, lui qui nous a quittés en 2019.

"Ici, c'est Angers", voilà le slogan que nous avons choisi cette année pour notre carte de vœux, comme un rappel, comme un clin d'œil aussi à cette inscription qui se retrouve dans le hall de l'hôtel de ville qui vient d'être à nouveau ouvert aux Angevins. **Ici, c'est Angers**, mais notre ville et notre communauté urbaine ne sont pas en dehors du monde. Nous sommes sur un territoire résolument européen. En 2019, nous avons été marqués par les élections européennes et par l'arrivée, pour la première fois, d'une femme, Ursula von der Leyen, à la présidence de la Commission européenne. Marqués aussi par le choix des Anglais et la décision imminente d'un Brexit qui, au-delà de ses conséquences, nous oblige

"Ne pas céder au pessimisme"

re chance car ici, c'est Angers !"

collectivement à nous interroger sur le fait de repenser le modèle européen pour qu'il ne soit pas vécu comme une menace alors qu'il est, depuis des années, un formidable facteur de paix et de stabilité.
Avec l'épisode de canicule particulier depuis que nous mesurons les températures à l'échelle du globe, l'année 2019 a été celle de l'urgence climatique et de la prise de conscience des habitants, de plus en plus nombreux, de la nécessité de repenser un autre modèle de vie et de développement pour préserver notre planète.
Face au climat social ambiant, nous pourrions céder à une sorte de pessimisme. Ce n'est ni mon état d'esprit ni mon tempérament. Et si je suis optimiste, c'est précisément parce qu'**ici, c'est Angers**. Notre territoire se développe, grandit. Il est attractif et dynamique. Il est prêt à relever les grands défis de notre époque.
Dans quelques semaines, au milieu du mois de mars, les 300 000 habitants d'Angers Loire Métropole auront à choisir leurs équipes municipales pour les six ans qui viennent. Ces élections seront un moment important pour notre territoire. Je souhaite profondément qu'elles soient utiles, qu'elles soient une occasion de débattre, de confronter des points de vue et des visions d'avenir dans nos 29 communes. Un temps pour constater les convergences et pour faire trancher par les électeurs les ambitions inconciliables ou les priorités que nos villes doivent se fixer.

"Des élections municipales utiles"

Je souhaite aussi que ces élections soient fidèles à notre tradition de respect des personnes dans la nécessaire confrontation des projets, et que les habitants de notre Communauté urbaine soient les plus nombreux possible à s'exprimer.
La démocratie ne s'use que quand elle n'est pas utilisée.
L'abstention est une insulte faite à tous ceux qui, ailleurs dans le monde, se battent pour obtenir le droit de vote et la liberté d'expression.
Nous avons une chance incroyable de vivre en France, malgré tous les doutes qui peuvent traverser notre vieux pays. Nous avons une chance incroyable d'habiter précisément ici, à Angers.
Quels que soient les résultats des élections, quels que soient les choix de nos concitoyens, notre principale richesse, notre principal atout, notre principale force, ce sont les Angevines et les Angevins.
Je voudrais remercier pour cela tous les **acteurs économiques** pour leur dynamisme, les chefs d'entreprise qui prennent des risques, les salariés qui créent des richesses et nous permettent de continuer à développer ce territoire. Remercier les présidents d'association, tous les bénévoles, tous les anonymes qui font en sorte que la vie soit plus douce dans nos quartiers, dans nos communes.

"Merci aux Angevines et aux Angevins"

Remercier également tous les **agents de la Ville, du Centre communal d'action sociale et de la Communauté urbaine**, tous les fonctionnaires qui travaillent dans nos différents territoires et qui, avec leur attachement au service public, permettent à ceux qui n'ont pas de patrimoine d'en avoir un. Remercier les **agents de l'État** et avoir une pensée particulière pour les soignants dont nous connaissons les conditions de travail.
Je salue aussi les **forces de sécurité, pompiers, policiers, gendarmes** qui assurent notre protection, et dire notre respect et notre soutien aux **militaires** de ce département engagés dans des opérations extérieures.
Je remercie aussi les **représentants des cultes** de faire vivre sur notre territoire, dans la tolérance, un dialogue interreligieux, en comprenant la nécessité d'une laïcité qui respecte les religions, mais qui n'impose aucune croyance aux habitants du territoire.
Enfin, j'aimerais remercier les **acteurs sportifs et culturels** de notre territoire, car une ville sans passion, sans sport et sans culture, c'est une ville dans laquelle il manque des saveurs.

Très belle, très grande, très heureuse année 2020 à chacune et à chacun d'entre vous. Savourons notre chance car **ici, c'est Angers !**" ■

Christophe Béchu
Maire d'Angers

Belle-Beille, Monplaisir : la ré

PHOTOS : THIERRY BONNET

En haut, à Belle-Beille, le secteur de Notre-Dame-du-Lac a entamé sa mue avec, par exemple, la démolition du n°20 et les premières réhabilitations d'immeubles. À Monplaisir, en bas, la "barre" de l'Europe et ses dix étages est en train d'être déconstruite. Fin des travaux de démolition en avril.

novation urbaine a démarré

Des engins de chantier, des échafaudages le long des façades, des habitants qui retrouvent un appartement rénové… À Belle-Beille et Monplaisir, la rénovation urbaine est désormais bien visible. Objectifs, réalisations en cours ou à venir, le point sur les deux opérations.

Monplaisir. Depuis le 2 décembre, c'est un symbole de ce quartier créé au début des années 60 – l'ancienne ZUP Nord – qui est en train d'être déconstruit : la "barre" de l'Europe et ses 100 logements répartis sur 10 étages. Le chantier s'inscrit dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) en cours dans le quartier. À l'ouest, de l'autre côté de la Maine, une pareille métamorphose avance à Belle-Beille, où les premières démolitions et rénovations d'immeubles ont démarré, notamment avenue Notre-Dame-du-Lac. Ce ne sont que deux exemples parmi beaucoup d'autres de cette vaste opération devenue une nécessité au regard de la situation des deux quartiers. En effet, Belle-Beille et Monplaisir cumulent les fragilités économiques (faibles niveaux de revenus, chômage…), une forte concentration de logements sociaux, un habitat vieillissant, des problématiques socio-éducatives, des difficultés à accéder aux services et un cadre de vie parfois difficile entraînant un enclavement…
L'enjeu du programme n'est toutefois pas de faire table rase de l'existant mais de s'appuyer sur les atouts bien réels de ces deux quartiers : présence de nombreux équipements publics, bon niveau de desserte, vie associative dense, diversité démographique, environnement favorable, proximité de zones d'activités… Pour en faire des endroits où il fait bon vivre, habiter, travailler, investir.

Logement, équipement et aménagement

Pour cela, la Ville, Angers Loire Métropole et leurs partenaires – les bailleurs Angers Loire Habitat, Podeliha et Soclova, l'agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) et ses partenaires (Action logement, Caisse des dépôts et consignations), la Région des Pays de la Loire, l'Union européenne et le Département de Maine-et-Loire – ont décidé d'agir sur trois leviers. Le premier concerne l'habitat. Au total, près de 6 000 logements sont concernés. Parmi eux, 991 sont voués à la démolition, 2 788 seront réhabilités et 1 811 verront leurs abords rénovés. Sans compter le millier créé. Objectif : améliorer la mixité sociale en diversifiant l'habitat, tant dans ses formes résidentielles et architecturales (petits immeubles collectifs, maisons individuelles…) que dans son mode d'occupation (location, accession à la propriété, achat). Avantages : de nouveaux habitants arriveront, la physionomie des deux quartiers changera et la concentration de logements sociaux sera réduite d'environ 10 %. L'idée est de mieux les répartir à l'échelle de la communauté urbaine.

Europe et Beaussier, cœurs de quartier

Le deuxième levier sur lequel agir concerne les équipements offerts aux habitants qui seront à terme construits, réhabilités ou restructurés : groupe scolaire et crèche Pierre-et-Marie-Curie, accueil de loisirs, piscine, extension de Resto-troc, par exemple à Belle-Beille. Et à Monplaisir, écoles Voltaire et Paul-Valéry, crèches, gymnase, locaux associatifs et culturels, chaufferie au bois…

Faire de Belle-Beille et de Monplaisir des quartiers où il fait bon vivre, habiter, travailler, investir.

Quant aux aménagements publics, ils auront pour but d'ouvrir les quartiers sur la ville, de mettre en valeur les espaces naturels existants et d'en créer de nouveaux, de revoir les cheminements et d'affirmer encore davantage comme cœurs de quartier les deux polarités commerciales et de services que sont la place de l'Europe à Monplaisir et la place Beaussier à Belle-Beille. Le tout bien desservi, à compter de la fin de l'année 2022, par les nouvelles lignes de tramway. ■

Belle-Beille : des nouveaux équipements au service des habitants

Si le logement est bien souvent l'élément principal d'une rénovation urbaine, il n'est pas le seul à être pris en compte. À Belle-Beille, l'enjeu est aussi de développer des équipements publics et commerciaux adaptés aux besoins des habitants. C'est le rôle que jouera la place Beaussier, dont les travaux ont déjà démarré. Le projet prévoit tout d'abord une galerie commerciale refaite à neuf, adossée au supermarché. La création d'une vraie place publique, plus ouverte sur le quartier et dotée d'un parvis piétonnier est également au programme. Tout comme une nouvelle mairie de quartier qui accueillera dans ses murs les services municipaux de l'éducation-enfance, l'action sociale, la santé publique, l'accompagnement aux projets de quartier, ainsi que la Fabrique à entreprendre et une antenne de la Mission locale angevine. Un pôle santé regroupant médecins, infirmiers et professions paramédicales complètera l'offre. Le tout connecté aux lignes B et C du tramway qui seront mises en circulation fin 2022. Le choix de positionner Beaussier comme la nouvelle centralité du quartier va permettre de faire se rencontrer les différents "Belle-Beille" et leurs habitants. À commencer par les étudiants du campus, mais aussi les nombreuses entreprises du secteur. Toujours du côté des équipements, le groupe scolaire Pierre-et-Marie-Curie est en train de connaître une profonde restructuration. Objectif : ouvrir l'établissement sur le quartier et notamment sur l'avenue Notre-Dame-du-Lac, l'agrandir pour porter sa capacité d'accueil à 13 classes et 300 élèves (contre 10 classes et 206 élèves) et y créer une crèche de 18 lits, un nouveau self et une classe passerelle pour les tout-petits. ■

La future place Beaussier.

STUDIO PERSEVOIR

JEAN-PATRICE CAMPION

L'école Pierre-et-Marie-Curie en travaux.

Plus d'informations à la maison du projet, 33, avenue Notre-Dame du-Lac, 02 41 19 53 70. Médiatrice "travaux" Bérangère Annic, 06 04 52 21 41 ou mediatrice-belle-beille@angersloiremetropole.fr angers.fr/nprubellebeille

Et aussi…

- Rénovations, réhabilitations, démolitions et constructions pour améliorer le confort des **logements** et la mixité sociale.
- Reconstruction d'une **piscine** sur le secteur Jacques-Tati.
- Extension et remise aux normes de **Resto-troc**.
- Construction d'une **résidence pour personnes âgées** (80 places) dans le secteur de Farcy.
- Réhabilitation du **gymnase Millot**.
- Aménagement du **"Petit Bois"** et du **parc Saint-Nicolas** pour le connecter davantage au quartier.
- Création de lanières vertes et cheminements piétons pour favoriser les **modes doux de circulation**.
- Rénovation de la **voirie** pour faciliter et sécuriser les déplacements.

EN CHIFFRES

400

millions d'euros, l'enveloppe consacrée à la rénovation urbaine. Soit 200 millions d'euros apportés par les bailleurs Angers Loire habitat, Podeliha et Soclova, 100 millions par la Ville et Angers Loire Métropole et 100 millions par l'État via l'agence de rénovation urbaine.

2 788

logements sociaux seront rénovés : 1 470 à Monplaisir et 1 318 à Belle-Beille. Quant aux démolitions, elles concerneront 991 logements : 368 à Monplaisir et 623 à Belle-Beille.

4,2

km de tramway dans les deux quartiers : 2,5 km à Belle-Beille avec 6 stations et 1,7 km à Monplaisir avec 3 stations.

22 000

habitants concernés par la rénovation urbaine.

L'ambition de réussite éducative du nouveau Monplaisir

En matière d'établissements scolaires, Monplaisir compte quatre écoles primaires dont deux en cœur de quartier, un collège et deux lycées. L'une des grandes ambitions du renouvellement urbain sera la réussite des jeunes. Objectif : créer une continuité éducative dès la petite enfance. Ainsi, les écoles primaires Voltaire et Paul-Valéry seront restructurées et rénovées pour en faire des lieux à taille plus humaine pour les élèves, les enseignants et les familles. Une manière d'offrir de meilleures conditions d'apprentissage mais aussi de pouvoir construire, pour la première, un accueil de loisirs afin d'accompagner les enfants sur les temps péri et extra-scolaires, une halte-garderie multi-accueil et des espaces passerelle entre la crèche et la maternelle. Et pour la seconde, une crèche de 55 places, notamment. L'idée est également de faire rénover le collège Jean-Lurçat par le Département et le lycée voisin Emmanuel-Mounier par la Région. L'offre de services sera complétée, rue de Haarlem, par la création d'un pôle culturel et éducatif. Pour cela, l'ancien foyer de jeunes travailleurs "Alizés" sera réhabilité pour acueillir notamment une bibliothèque plus grande, avec une ludothèque et un pôle éducatif Livres et Jeux. Le tout à proximité d'une place de l'Europe entièrement repensée : nouveau centre commercial, petits immeubles en accession à la propriété et logements locatifs pour personnes âgées, pôle santé et parvis relié au parc Hébert-de-la-Rousselière et au jardin Gallieni via une grande allée verte. ■

Le projet du nouveau gymnase.

CRR ÉCRITURES ARCHITECTURALES

École Paul-Valéry.

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Plus d'informations à la maison du projet, 2 bis, boulevard Allonneau, 02 41 37 53 47. Médiateur "travaux" Rachid Belkala, 06 37 94 46 02 ou mediateur.monplaisir@angersloiremetropole.fr angers.fr/nprumonplaisir

Et aussi…

- Rénovations, réhabilitations, démolitions et constructions pour améliorer le confort des **logements** et la mixité sociale.
- Extension et réhabilitation du **gymnase** avec de nouveaux espaces dédiés à la boxe, au tennis de table, aux arts martiaux. Et, en extérieur, un pôle d'activités et un parcours "sport et bien-être".
- Construction d'une **chaufferie bois** qui alimentera 2 800 logements et l'ensemble des équipements du quartier.
- Transformation des **Kalouguine** en un parc habité grâce à des cheminements et espaces verts.
- Réaménagement du **square de Bourgogne**.
- Rénovation de la **passerelle** au-dessus de la voie ferrée pour la rendre plus accessible.
- Création de lanières vertes, liaisons et cheminements piétons pour favoriser les **modes doux de circulation**.
- Rénovation de la **voirie** pour faciliter et sécuriser les déplacements.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un bouclier loyer accompagne le relogement des ménages

Angers Loire Métropole et l'agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) verseront respectivement 162 000 euros et 324 000 euros aux bailleurs sociaux pour neutraliser les hausses de loyer subies par les ménages relogés dans le cadre du projet de renouvellement urbain à Belle-Beille et Monplaisir. Ce bouclier loyer se traduira pour certains ménages par des relogements dans un appartement neuf pour un même montant de loyer et de charges.

THIERRY BONNET / ARCHIVES

Quelles démarches pour voter en mars ?

Dimanches 15 et 22 mars, se tiendront respectivement le premier et le second tour des élections municipales.
À Angers, près de 90 000 électeurs sont attendus dans les 83 bureaux de vote, entre 8 h et 19 h. L'enjeu : élire la liste qui dirigera la ville pour les six prochaines années et renouveler le conseil municipal. Pour pouvoir glisser son bulletin dans l'urne, il faut être inscrit sur les listes électorales. C'est automatique si aucun changement de situation n'est à signaler depuis le dernier scrutin.

Inscriptions jusqu'au 7 février

En revanche, les personnes ayant emménagé ont jusqu'au 7 février pour s'inscrire sur les listes électorales. La démarche est à effectuer soit par internet sur angers.fr/elections, soit par correspondance, soit directement à l'hôtel de ville ou dans les mairies de quartier. Pour les Angevins qui auront 18 ans avant le premier tour, l'inscription est automatique. Il est toutefois conseillé de procéder à une vérification, par téléphone (02 41 05 40 00), par courriel ou sur le site service-public.fr. Idem pour ceux dont l'anniversaire tombe entre les deux tours s'ils veulent voter le dimanche 22.

À noter que pour les électeurs ayant des difficultés pour se déplacer (personnes âgées, à mobilité réduite…), la Ville organise un transport gratuit vers le bureau de vote. Les réservations sont à effectuer auprès de la société VAD transport, au 02 51 71 64 77, à partir du 24 février.

Procuration, le plus tôt possible

Pour tout autre empêchement le jour du vote (vacances, obligations professionnelles, formation, état de santé…), la procuration est possible. Pour cela, il faut se rendre en personne au tribunal d'instance ou au commissariat de police de son lieu de domicile ou de travail muni d'un justificatif d'identité. Le formulaire à remplir doit mentionner l'identité de la personne mandatée, qui doit être également inscrite sur les listes électorales d'Angers. Important, cette démarche est à effectuer le plus tôt possible pour que la procuration soit transmise à temps à la mairie. À savoir : il est possible de pré-remplir le formulaire sur internet (renseigner "vote par procuration" sur service-public.fr) et l'imprimer avant de se déplacer. ■

angers.fr/elections, 02 41 05 40 00.

EN BREF

HOCKEY FÉMININ

La patinoire Angers Iceparc accueille du 12 au 18 avril les championnats du monde de hockey sur glace féminin. La billetterie est ouverte pour assister aux matchs de l'équipe de France et des nations qui évoluent, comme elle, au deuxième niveau de la hiérarchie mondiale : Suède, Norvège, Autriche, Slovaquie et Pays-Bas. lesducsdangers.fr et hockeyfrance.com

MARDIS DE LA SANTÉ

Conférence mensuelle d'information médicale du CHU sur le thème "Prendre en charge l'endométriose en 2020", par le professeur Philippe Descamps. Mardi 4 février, institut municipal, 18 h 30. Gratuit.

STUDYRAMA

Pour tout savoir sur les formations jusqu'à Bac +5 (cursus, diplômes, modalités d'inscription…), rendez-vous au salon Studyrama, le 8 février, au parc des expositions, en présence des établissements.
Au programme également : conférences sur Parcoursup, l'alternance, les grandes écoles et un atelier d'orientation. De 9 h 30 à 17 h. Entrée gratuite sur invitation sur studyrama.com

POLICE NATIONALE

Hormis le commissariat central situé 15 bis, rue Dupetit-Thouars (02 41 57 52 00, ouvert 24 h/24, 7j/7), deux autres bureaux de la police nationale sont ouverts du lundi au vendredi, de 9 h 15 à 17 h à Monplaisir, 9-11 rue de Haarlem (02 72 79 89 10) et à Raspail, 20, rue de l'Abbaye (02 72 79 88 90). Pour rappel, le numéro d'urgence pour joindre la police est le 17.

Quand le RU devient le Repaire urbain

Exit le restaurant universitaire (RU), bonjour le nouveau pôle culturel que la Ville ouvre le 11 février. Baptisé Repaire urbain (RU), l'équipement se situe au cœur d'un site où siègent déjà la médiathèque Toussaint, la galerie David-d'Angers, le musée des beaux-arts et le jardin éponyme. Les Angevins pourront y retrouver trois services municipaux qui étaient à la recherche d'espace et de visibilité pour le public. À commencer par les archives de la ville et la salle de lecture qui vont donc quitter le sous-sol de l'hôtel de ville. L'artothèque va également gagner le RU, où elle présentera ses collections à emprunter sur grille ainsi qu'un showroom. Idem pour le service Angers Patrimoines qui se partageait entre ses locaux de l'école Marcel-Pagnol pour les ateliers pédagogiques et ceux de la rue de la Harpe dédiés aux activités de recherche. Le RU va également accueillir un centre d'interprétation de l'architecture et du paysage (Ciap) dont la pièce marquante sera l'imposante maquette de la ville au 1/2000e. Une salle d'exposition complètera l'espace avec une première présentation consacrée aux maisons à pans de bois à Angers. À l'étage, c'est la création contemporaine qui sera à l'honneur lors d'expositions temporaires. Stéphane Couturier, spécialiste de la photographie d'architecture, étrennera la galerie, dès l'ouverture. Au total, près de 2 000 m² seront consacrés à la valorisation du patrimoine angevin, d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Le tout dans une ambiance intérieure imaginée par l'agence Scheubel et Genty architectes, au parti-pris inédit à Angers; celui d'intervenir sur l'existant de manière à la fois minimale et radicale. ■

Archives municipales, service Angers patrimoines et Artothèque rejoignent l'ancien restaurant universitaire réhabilité.

THIERRY BONNET

Fresque à Saint-Laud, une ode au territoire

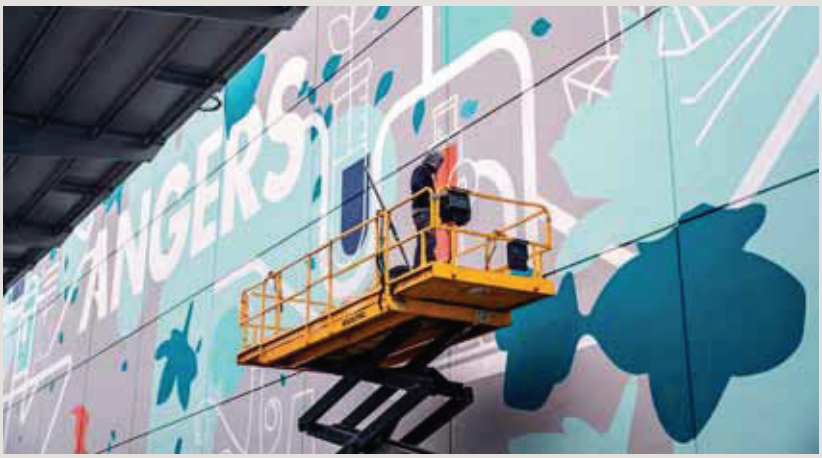

THIERRY BONNET

Impressionnant. 56 m par 16, telles sont les dimensions de la fresque qui orne le mur latéral du parking Saint-Laud 1, au pied de la passerelle dont la construction touche à sa fin. L'œuvre, imaginée par la graphiste Céline Lambert, offre une carte postale XXL de la ville. Dans un décor végétal se détache en lettres majuscules "Angers" et se révèlent les spécificités du territoire: château et tapisseries de l'Apocalypse, Grand-Théâtre, pont Confluences, tramway, recherche, patrimoine arboré, viticulture ou encore l'électronique et le numérique. Cette fresque s'anime en réalité augmentée à l'aide de l'application "Vivre à Angers". ■

LE CHIFFRE

7 300

logements ont été tirés au sort pour participer à la campagne 2020 du recensement. Ces Angevins ont déjà été informés par courrier et vont recevoir la visite d'un agent recenseur de la Ville d'Angers. Celui-ci sera muni d'une carte professionnelle tricolore avec sa photo, signée du maire. Pour rappel, le recensement est obligatoire. Mené par l'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), il sert non seulement à connaître le chiffre de la population mais également à prévoir les services et équipements collectifs de demain (écoles, crèches, maisons de santé, commerces…). Après réception des codes d'identification, le recensement se fait sur internet, sur le site le-recensement-et-moi.fr, jusqu'au 22 février. Pour les personnes non équipées, rendez-vous aux guichets numériques du hall de l'hôtel de ville.

Renseignements : 02 41 05 42 10.

Près de 20 000 arbres déjà plantés pour créer la forêt urbaine de Grésillé

Les premiers coups de pioche ont été donnés et les premiers arbres mis en terre le samedi 7 décembre, sur 3 ha du plateau de Grésillé, qui s'apprête à accueillir une forêt urbaine. À la manœuvre, des habitants et associations du quartier du Lac-de-Maine, venus prêter main forte aux services de la Ville. Au total, plus de 120 000 végétaux, dont près de 45 000 arbres forestiers et fruitiers seront plantés. Près de 20 000 arbres l'ont déjà été fin 2019, le reste est prévu à l'automne prochain. L'objectif est de boiser l'ensemble par strates alternant forêt, lande, allée fruitière et prairie, afin de favoriser le développement d'une biodiversité riche. Le tout avec des essences indigènes locales, adaptées au changement climatique. L'enjeu est également de limiter l'étalement urbain, de capter le CO_2 et de réduire les îlots de chaleur. Afin de présenter le projet aux habitants, et notamment aux plus jeunes, des actions pédagogiques de sensibilisation ont été menées auprès des élèves des écoles du quartier La Pérussaie, Bois-de-Mollières et Jean-Rostand, ainsi qu'avec les enfants de l'accueil de loisirs de la maison de quartier *(Lire aussi en page 24).* ■

THIERRY BONNET

L'hôtel de ville dans son nouvel écrin

THIERRY BONNET

Après le nouveau hall entièrement rénové, agrandi et modernisé, qui a ouvert en octobre en même temps que l'esplanade le desservant, le parvis haut, devant la partie ancienne de l'hôtel de ville, a été livré le 16 décembre. L'ensemble, dont les sols, les dallages et les étanchéités ont été entièrement refaits, présente désormais un escalier d'honneur entouré de bandes végétales. Une manière de mettre en valeur le bâtiment, qui bénéficie désormais d'une nouvelle mise en lumière, mais également d'offrir une perspective nouvelle depuis l'avenue Jeanne-d'Arc et le jardin du Mail. ■

EN BREF

RETRAITE ACTIVE, RETRAITE RÉUSSIE
Rencontre gratuite du CCAS un vendredi par mois, de 10 h à 12 h, à l'espace Welcome, autour du temps libre et du bénévolat à la retraite, le 14 février. Au programme également, le partage de loisirs, le 24 janvier, de 11 h à 12 h 15. Contact : 02 41 23 13 31.

PARC D'OLONNE
En raison des travaux menés sur l'atelier du parc et la menuiserie de l'école supérieure des beaux-arts, le parc d'Olonne sera fermé au public jusqu'au 30 juin. Ce sera l'occasion d'y apporter des améliorations au niveau de l'aire de jeux et de l'emplacement des bancs.

INSULA UTOPIA
L'artiste voyageur Richard Rak créait il y a vingt ans pour le muséum des sciences naturelles *Insula Utopia*, un inventaire d'une île chimérique. Traces de vies, espèces en voie d'apparition, mutations, hybridations…, il présente ici sa collection, fruit de ses nombreux voyages, jusqu'au 22 mars. musees.angers.fr

ÉCOJARDIN
Après Balzac et Saint-Nicolas à Angers, les Ardoisières à Trélazé, les Sablières à Écouflant et le Hutreau à Sainte-Gemmes-sur-Loire, le parc de l'école supérieure d'agricultures (ESA) vient d'être labellisé "écojardin" pour sa gestion écologique, par Plante et Cité et l'agence régionale de la biodiversité.

PARENTS 49.FR
Le site internet parents49.fr fait peau neuve. Dédié aux parents et professionnels, il permet d'informer sur les structures et événements en lien avec la parentalité, dans le Maine-et-Loire.

CORALIE PILARD

***La Mort de saint Joseph* restaurée est désormais visible du public.**

L'église Saint-Joseph a retrouvé ses peintures

L'accrochage fut long et minutieux. Il faut dire que l'œuvre en impose. 5 m de haut sur 3 m de large, ce sont les dimensions de *La Mort de saint Joseph*, du peintre angevin Eugène-Pierre Appert (1814-1867), qui a repris place, depuis le 17 décembre, dans le transept sud de l'église Saint-Joseph. Le tableau, stocké dans les réserves des musées depuis les années 70, souffrait de nombreuses dégradations. Si le châssis était dans un bon état de conservation, la toile présentait cinq déchirures ainsi que trois trous. *"Il nous a fallu enlever le vernis qui était jauni et oxydé pour faire réapparaître la couche picturale,* explique le restaurateur Patrick Buti. *Nous avons ensuite retendu la toile sur le châssis et retouché les manques de peinture."* Un travail d'orfèvre qui s'est poursuivi sur le cadre en bois mouluré et ses dorures, par les Ateliers de la Chapelle et Anaïs Ménard. À noter que quatre autres tableaux ont réintégré l'église depuis quelques mois déjà, dans son chœur cette fois-ci. Il s'agit de *Moïse recevant les Tables de la Loi, Reniement de saint Pierre, Les disciples d'Emmaüs* et *Apparition de la Vierge à saint Martin.* L'ensemble des restaurations, d'un coût global de 50 000 euros, a été financé par la Ville, l'État via la direction régionale des Affaires culturelles, le Club des mécènes d'aujourd'hui, le Département de Maine-et-Loire, la Fondation du patrimoine et les donateurs de la souscription. ■

Tempo Rives : l'appel aux artistes

Conditions techniques, artistiques et d'accueil professionnelles, shooting photo et captation vidéo de deux titres en live pour assurer leur promotion auprès des diffuseurs… Les musiciens et groupes qui assurent les premières parties de Tempo Rives ont une belle occasion de se retrouver sur le devant de la scène. La Ville lance son traditionnel appel aux artistes émergents du département désireux de se produire lors de la 12e édition du festival de musiques actuelles, qui se tiendra du 9 juillet au 6 août, sur les bords de Maine et dans les quartiers. Une commission d'écoute composée de professionnels du secteur étudiera les candidatures pour sélectionner les artistes à l'affiche l'été prochain. ■

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Candidature à envoyer du 3 février au 6 mars, via le formulaire en ligne sur www.angers.fr/temporives

Deux mois pour trouver un job d'été

À partir du 1er février et jusqu'au 17 avril, le "J, Angers connectée jeunesse" et les maisons de quartier Justices/Madeleine/Saint-Léonard, Monplaisir, Roseraie, Belle-Beille/Lac-de-Maine, Hauts-de-Saint-Aubin et Banchais organisent des rendez-vous pour aider les jeunes Angevins à décrocher un emploi saisonnier l'été prochain.
Au programme : les secteurs qui recrutent ; des conseils pour réaliser une candidature efficace ; les métiers du téléconseil et de la télévente, de l'hôtellerie et la restauration, de l'aide à domicile, des travaux agricoles, de l'intérim… Une semaine balisée est notamment prévue au "J", du 24 au 27 février, avant un grand rassemblement, le mercredi 8 avril, aux greniers Saint-Jean, de 10 h à 18 h.
Programme des rencontres sur angers.fr/jeunes et auprès des maisons de quartier participantes.

La Journée citoyenne attend vos idées

Plus que quelques jours pour proposer une idée d'action ou de chantier collectif à mettre en œuvre lors de la prochaine Journée citoyenne, le dimanche 17 mai. Les habitants, associations, entreprises, établissements scolaires et universitaires ont en effet jusqu'au 2 février pour déposer sur la plateforme ecrivons.angers.fr leur initiative : partage de savoir-faire, nettoyage d'une rue ou d'un parc, recyclage d'objets, jardinage (désherbage, plantation…), travaux de peinture dans une cour d'école, défi solidaire… ■

ecrivons.angers.fr.

CORALIE PILARD / ARCHIVES

29 bénévoles récompensés

Ils sont 29 Angevins avec un point commun : ils ne comptent pas leurs heures quand il s'agit de se consacrer aux autres. Et tout cela, de manière bénévole et en toute humilité. Afin de les récompenser pour leur action dans les domaines du sport, de l'animation de quartier, de la solidarité, de la santé, des anciens combattants, de la formation ou encore de la culture, la Ville leur a remis, le jeudi 5 décembre, la médaille du bénévolat.

ALBERT

Les récipiendaires

Bernadette et Raymond ALIGNE (ASGA-Ducs d'Angers) ; **Christiane ARMENDINGER** (Cinémas et cultures d'Afrique) ; **Odile BARRA** (collectif du quartier Justices, Madeleine, Saint-Léonard) ; **Brigitte BELHOMME** (Les Amis du chat libre) ; **Geneviève BESNARD** (Soins santé-Codes 49) ; **Antoine BITEAU** (Angers Nat'synchro) ; **Luc BONTOUX** (Visite des malades dans les établissements hospitaliers, VMEH) ; **Françoise BOUVIER** (Réveillon de l'amitié) ; **Hélène CABRILLAC** (Amis de la fondation de la mémoire de la déportation, AFMD) ; **Gérard CADUSSEAU** (Société des fêtes) ; **André CHAMAILLET** (ACPG-CATM anciens combattants) ; **Lionel CHAUVEAU** (Comité départemental 49 de la prévention routière) ; **Philippe DRIX** (Anacréon) ; **Michèle FARDEAU** (Saint-Vincent-de-Paul) ; **Véronique GENTET** (Salpinte sans frontière) ; **Françoise GUINEBRETIÈRE** (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques, Unafam) ; **Alain JACOBZONE** (Université angevine du temps libre, UATL) ; **Éliane JAGUENEAU** (La Vaillante tennis de table) ; **Pierre LAZARUS** (Cerdi) ; **Marie-Claire LUCAS** (Filalinge) ; **Pierre MAINGUY** (Association d'aide à domicile) ; **Josette MANTELLI** (Emmaüs 49 / charte Culture et Solidarité) ; **Jean-Jacques MARCHAL** (Société des fêtes) ; **Mireille MARTIN** (collectif du quartier de la Roseraie) ; **Assadulah NIAZI** (Secours populaire) ; **Joël PERTUE** (ILM, maison de quartier du Lac-de-Maine) ; **Gérard SALLÉ** (association des Capucins) ; **Éric VIAU** (Institut de formation et de recherche des acteurs de l'économie sociale et solidaire, Ifraess).

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'allée du Président Chirac inaugurée

C'est en amorce du mail des Présidents, au niveau de l'esplanade de la patinoire Angers Iceparc, que l'allée du Président Chirac a été inaugurée le 29 novembre, dans le quartier Saint-Serge. Une façon pour la Ville de rendre hommage à l'ancien président de la République de 1995 à 2007, décédé le 26 septembre dernier, à l'âge de 86 ans. Ce temps solennel a été également l'occasion de découvrir officiellement, quelques mètres plus loin, la rue Edgar-Pisani qui traverse le marché d'intérêt national (MIN) pour rejoindre la voie des berges. L'ancien ministre de l'Agriculture avait inauguré le MIN, le 12 septembre 1963.

ALSTOM

Alstom construira les vingt rames des nouvelles lignes de tramway

Devant la forte fréquentation des transports en commun en 2019 (+8,4 %), Angers Loire Métropole a passé commande de vingt rames auprès du constructeur Alstom (La Rochelle) pour les lignes B et C du tramway.

"C'est le dernier gros marché que nous présentons dans le cadre de la réalisation des lignes B et C du tramway", précise Bernard Dupré, vice-président aux Transports et aux Déplacements. Mi-décembre, les élus d'Angers Loire Métropole ont passé commande de vingt rames auprès de l'entreprise Alstom pour 56,7 millions d'euros (hors taxes). L'entreprise, qui a déjà fourni le matériel roulant de la ligne A, est en effet la seule à maîtriser la technologie de l'alimentation électrique par le sol. Ce système permet d'éviter l'installation de lignes aériennes de contact dans certaines zones du centre-ville notamment. Leur construction va démarrer dès ce début d'année dans les ateliers d'Alstom, à La Rochelle.

La fréquentation des transports en commun, en forte hausse l'an dernier, explique qu'Angers Loire Métropole fasse le choix d'acheter vingt rames pour ses nouvelles lignes B et C, contre 18 initialement prévues. *"En 2019, la fréquentation est déjà au niveau de ce qu'elle aurait dû être en 2022. Nous attendons par ailleurs une forte augmentation de la demande sur le campus de Belle-Beille. Il est donc plus économique pour la collectivité de lancer dès maintenant la fabrication de deux rames supplémentaires plutôt que de le faire en cours de marché"*, explique l'élu.

Un "nez" standard

Quant au matériel roulant à proprement parler, il sera issu de la nouvelle gamme d'Alstom. Chaque rame mesurera 33,5 m de long et sera munie d'une double porte à l'avant, contre une porte simple sur la ligne A. La capacité d'accueil sera élargie de 48 à 54 places assises pour une capacité totale de 217 voyageurs (contre 209 sur la ligne A). Pour ce qui concerne l'aménagement intérieur, les poignées en forme de tulipe seront plus hautes pour offrir davantage de prise en main aux voyageurs et les emplacements réservés aux personnes à mobilité réduite seront mieux matérialisés. Pour le reste, peu de changement. Le design intérieur restera au vert tout comme la livrée extérieure, aux couleurs de l'arc-en-ciel. Côté esthétique, et pour des raisons financières, Angers Loire Métropole a fait le choix d'un "nez" standard pour son nouveau matériel roulant, soit une économie de 300 000 euros sur l'ensemble de la commande (hors taxes). À noter enfin que le klaxon identifié par les usagers et les piétons restera lui aussi exactement le même.

Fin 2019, 90 millions d'euros avaient déjà été engagés pour la réalisation des nouvelles lignes du tramway angevin, estimée à 245 millions d'euros. ■

40 millions

Le nombre de voyages enregistrés en 2019 dans les bus et la ligne A du tramway en 2019, soit une hausse globale de + 8,4 % ces 12 derniers mois.

“Nature is bike” : le 1er festival dédié au gravel aura lieu à Angers fin juin

SPECIALIZED BICYCLE COMPONENTS

Le gravel est un vélo léger et s’adresse à qui veut renouer avec la nature.

Les 27 et 28 juin, Angers accueillera “Nature is bike”, le 1er festival dédié au gravel. Il s’agit d’un vélo léger, maniable et plus confortable qu’un VTT, né il y a une dizaine d’années dans le Midwest américain, où les cyclistes ont pris l’habitude de rouler sur des routes et des chemins non goudronnés.

Mais le gravel, ce n’est pas seulement du vélo. C’est aussi un état d’esprit pour celles et ceux qui veulent renouer avec la nature voire même l’aventure d’une manière respectueuse de l’environnement.

Fin juin, l’événement conçu et organisé par Destination Angers installera son camp de base parc Saint-Serge, sur les bords de Maine. C’est ici que les curieux et pratiquants pourront se rencontrer, sur le salon dans un premier temps, mais aussi sur le village. Animé, il sera aussi possible de s’y restaurer.

Convivial, le festival s’annonce aussi sportif. Le 27 juin, la *Gravel Night* entraînera des concurrents en solo ou en équipe, de nuit, sur un circuit de 65 km tracé sur les bords de la rivière. Le lendemain, les familles seront invitées à expérimenter quelques échappées, sur leurs propres vélos, en direction des Boucles vertes notamment. Le même jour, les baroudeurs aguerris auront aussi la possibilité de relever le défi d’une course de 100 km. ■

Twitter @nature_bike
destination-angers.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

“Made in Angers” revient à partir du 17 février

C’est un grand classique, une valeur sûre qui dure depuis 21 ans. *Made in Angers*, l’événement dédié à la découverte des entreprises du territoire, revient du 17 février au 1er mars pour le public. Pour les scolaires et les groupes, ce sera du 2 au 13 mars sachant que les “focus métiers” sont reconduits. Ceux-ci permettent d’échanger avec un professionnel et de découvrir des profils de poste peu connus. Industrie, métallurgie, bâtiment, végétal, numérique, santé, agroalimentaire, commerce et grande distribution, culture, services, métiers de la communication, métiers et artisanat d’art, environnement et énergie, métiers de la santé… Pour tous, le choix sera large. Seul impératif : pensez à réserver.
madeinangers.fr ou 02 41 23 50 33.

EN BREF

Projection

AU CŒUR DES BASSES VALLÉES ANGEVINES

Dans le cadre des Journées mondiales des zones humides, Angers Loire Métropole et l’association Pegazh (promotion des étudiants pour la gestion et l’aménagement des zones humides) proposent la projection du film “Au cœur des zones humides”, réalisé par José Saudubois et Alejandro Gamero, le 31 janvier, au cinéma Pathé, à 20 h (gratuit).

Découvertes des métiers

7E NUIT DE L’ORIENTATION LE 31 JANVIER

Les jeunes et leurs familles sont invités à la 7e Nuit de l’orientation proposée par la chambre de commerce et d’industrie de Maine-et-Loire, le 31 janvier, de 19 h à 22 h, au centre Pierre-Cointreau à Angers (avenue de Lattre de Tassigny). En présence de professionnels représentant près d’une vingtaine de secteurs d’activité et les métiers du territoire en tension. 02 41 20 49 06.

Festival

“ANGERS GEEK FESTIVAL”, LA BILLETTERIE OUVERTE

Jeux vidéo, mangas, conférences, comics, web culture, high-tech, heroic fantasy, industries créatives, culture asiatique, etc. Plus de 9 000 m² de culture geek débarqueront à Angers les 4 et 5 avril, au parc des expositions. Billetterie en ligne sur angersgeekfest.com

Avec le technocampus électronique et IoT, la filière dispose d'une nouvelle adresse

Il ne faut plus dire Cité de l'objet connecté mais technocampus. Ce type de structures spécialisées existe depuis près de dix ans et leur nombre progresse dans les Pays de la Loire. Le technocampus dédié à l'électronique et à l'internet des objets (IoT) a été inauguré mi-décembre à Verrières-en-Anjou. De quoi s'agit-il ? D'abord, d'une belle intuition portée par Paul Raguin, ex-président du sous-traitant angevin, Éolane. Il y a près de dix ans, le patron emblématique de l'électronique angevine voyait juste en affirmant que la filière n'était pas morte. Il est à l'origine du cluster We Network, devenu la référence auprès des industriels de l'électronique. Aujourd'hui présidé par le Pdg du groupe Lacroix, Vincent Bedouin, c'est ce même cluster qui, en reprenant les actifs de la Cité de l'objet connecté, a lancé le programme national d'innovation de la filière de fabrication électronique vers l'industrie 4.0. Ce repositionnement du site angevin en centre d'innovation, de production et de formation au service des entreprises de la filière leur permet déjà, et quelle que soit leur taille, d'accéder à l'innovation.

THIERRY BONNET

Industriels et chercheurs disposent d'un matériel mutualisé ultra performant.

"Ici, des ingénieurs et des experts les accompagnent, de l'émergence des projets jusqu'à l'industrialisation", explique Vincent Bedouin. Sur près de 8 000 m², se côtoient acteurs industriels et académiques qui disposent d'un matériel performant. Une véritable ruche où de nouveaux produits ont déjà commencé à voir le jour. *"Une équipe de l'université a créé ici, en un peu plus d'une semaine, un objet connecté utile à la rééducation des doigts"*, cite le directeur de We Network, Sébastien Rospide. Autre exemple avec la SNCF qui a fait appel au technocampus angevin pour mettre au point un détecteur de bruit. ■

wenetwork.fr

Angers, classée "première des métropoles intermédiaires"

Mi-décembre, le spécialiste national de l'immobilier d'entreprise Arthur Loyd publiait son 3e baromètre annuel portant sur la vitalité économique des territoires et l'attractivité des métropoles françaises. Il permet, à l'appui des chiffres de 2018 et de 75 indicateurs, d'analyser les points forts et les points faibles de 45 aires urbaines en France. Ce baromètre révèle une montée en puissance de l'arc Atlantique. Sept métropoles lauréates se situent en effet dans cette zone, que ce soit sur le littoral ou dans les territoires de l'Ouest. Pour la troisième année consécutive, Lyon occupe la première place des très grandes métropoles devant Toulouse et Bordeaux. Dans la catégorie des grandes métropoles, Nantes reste en tête devant Rennes et Grenoble. Quant à Angers, elle arrive première des métropoles intermédiaires devant Clermont-Ferrand et Brest.

CHRISTOPHE MARTIN

***"Angers obtient de bons résultats pour l'innovation et bénéficie d'une offre d'enseignement supérieur étoffée et reconnue"*, précise Arthur Loyd qui souligne *"qu'Angers est une métropole en mouvement. De grands projets y ont vu le jour ou sont en cours de développement comme Cœur de Maine ou la nouvelle ligne de tramway"*. ■**

Enquête complète à lire sur arthur-loyd.com

Biopole : bientôt un centre de tri pour 600 000 habitants

Le site de l'ancienne usine de traitement mécano-biologique s'apprête à ouvrir une nouvelle page sur le site Biopole, à Saint-Barthélemy-d'Anjou. Des travaux d'agrandissement et de rénovation vont y être entrepris par le groupe français Derichebourg Environnement en vue d'aménager un nouveau centre de tri opérationnel d'ici à deux ans. En décembre, Angers Loire Métropole et les territoires du Saumurois, du Baugeois, du Segréen, du Louroux-Béconnais, regroupés au sein de la société publique locale Anjou Trivalor, ont en effet confié la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance du site à l'entreprise spécialisée dans les métiers de l'environnement au service des collectivités. Le futur centre répondra aux ambitions en matière d'économie circulaire, à savoir le traitement des déchets recyclables de 600 000 habitants. Acier, aluminium, papiers journaux, emballages ménagers en carton et plastique (bouteilles, pots, barquettes et films) collectés dans les bacs jaunes et les points d'apport volontaire y seront valorisés. *"Ce nouveau centre disposera d'une ligne de tri à la pointe de la technologie,* précise la société Derichebourg Environnement. *Quinze équipements de tri mécanisés permettront en effet de traiter jusqu'à 12,5 t par heure, grâce à un process performant et évolutif. La sécurité sera au cœur de nos préoccupations avec une protection incendie renforcée."* Pour faire fonctionner le site, la société annonce *"le recrutement de 55 personnes en collaboration avec les filières d'insertion pour l'exploitation et la maintenance"* et précise *"qu'un programme de bien-être au travail y sera déployé via la consultation régulière d'un ostéopathe, des formations citoyennes, un espace multimédia avec accès internet…"*. ■

THIERRY BONNET

Le futur centre de tri occupera 1,3 ha sur les 5,8 ha de l'emprise globale du site Biopole à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

EN BREF

Congrès international

DES MÉDIATEURS DES CINQ CONTINENTS À ANGERS

Du 5 au 7 février, les médiateurs (institutionnels, bénévoles…) des cinq continents ont rendez-vous au centre de congrès d'Angers pour aborder les métiers de la médiation appliqués à de nombreux secteurs. mediations2020.com

Rencontres

LES RENCONTRES DE L'ÉCOLOGIE DE "LA CROIX"

Du 9 au 11 juin, le journal *La Croix* organisera ses premières Rencontres de l'écologie au château puis au centre de congrès. Y sont notamment annoncés Nicolas Hulot, l'écrivain Frédéric Boyer, le créateur des magasins Nature et Découvertes, François Lemarchand, ou encore le réalisateur Cyril Dion qui y présentera son dernier film *Animals*.

Emploi

FORUM POUR L'EMPLOI

Il se tiendra le 27 mars, de 9 h 30 à 16 h 30, au parc des expositions d'Angers.

Festival Premiers Plans : les prix attribués ce 25 janvier

Ce samedi 25 janvier, le 32e festival Premiers Plans révélera le nom de ses pépites. D'ici là, et comme à l'habitude, les salles obscures de la ville n'auront pas désempli. Cette année, la programmation braque ses projecteurs sur le cinéma sociétal de Raymond Depardon ou encore sur des films cultes où le métier de reporter tient le rôle principal (*Les Hommes du Président, Pentagone Papers…*). Toute la semaine, il est aussi question de la Sicile sur grand écran (*Le Parrain, Le Guépard…*). En marge de la compétition, pour laquelle une centaine de films (courts, longs et pour la première fois hors format) sont en lice, l'événement ne serait pas complet sans la présence exceptionnelle de Juliette Binoche, présidente du jury des longs-métrages. Concernant les courts-métrages, l'animation du jury revient à Claude Barras, auteur de *Ma vie de courgette*. Au rang des curiosités, à noter l'installation, au cœur du centre de congrès rénové, d'un studio dédié au film d'animation. Petits et grands peuvent y découvrir ce genre cinématographique en vogue et auquel le festival a toujours porté une grande attention. Premiers Plans, c'est tout ceci mais aussi les leçons de cinéma, des lectures de scénario, des rencontres avec les réalisateurs…

premiersplans.org

Billetterie au centre de congrès d'Angers.

INTERVIEW

“Nous prenons notre part de la transition écologique”

Le site rebelote.co a été mis en ligne le jour du *Black Friday* fin novembre. Était-ce un clin d’œil ?
Un pur hasard mais cela tombait bien pour le symbole. Notre site internet vise à regrouper l’offre de produits de seconde main en vente près de chez nous. Cela évite l’extraction de nouveaux matériaux, allonge la vie des objets et limite les transports. Les acteurs de cette économie sont très nombreux sur le territoire mais nous n’en connaissons que quatre ou cinq en général. D’où l’idée de leur donner plus de visibilité et de les rendre plus accessibles en agrégeant leurs offres respectives sur un site unique de proximité.

Qui sont vos partenaires ?
Des entreprises privées de l’économie sociale et solidaire. On peut citer la Ressourcerie des Biscottes des Ponts-de-Cé, Apivet, l’Écocyclerie des Mauges, la ressourcerie Pilodome d’Angers, Cash Converters, la boutique angevine CD-BD, Locatroc Family d’Avrillé, la ressourcerie Aspire de Mazé-Milon… D’autres vont nous rejoindre comme Emmaüs.

Comment cela se passe ?
Nos partenaires choisissent les objets qu’ils veulent mettre en vente en ligne. Si un article vous intéresse, vous l’achetez sur le site, vous recevez une confirmation et vous avez une semaine pour aller le chercher. On trouve des choses assez étonnantes. Des meubles signés, des intégrales de Brel ou de Brassens à des prix incroyables, des Playmobil à l’unité, des BD rares et puis des choses pour la maison, de la déco, des vêtements, de l’électroménager, du multimédia…

Quel est le modèle économique de Rebelote ?
C’est une entreprise solidaire d’utilité sociale. En achetant sur Rebelote, chacun peut favoriser le lien social, soutenir l’insertion par l’emploi, participer à la création d’emplois non délocalisables. Nous percevons 18 % du prix de vente. Cette commission n’est pas répercutée sur les prix. Rebelote est en ligne à Angers et à Nantes et nous espérons qu’il essaime en France.

Cela correspond-il à une attente ?
Notre étude de marché a montré une attente et une nécessité. Sans visibilité numérique, ces boutiques ne sont pas sûres aujourd’hui de perdurer. Rebelote est un outil qui se met au service du commerce de proximité.

Qui est derrière cette idée ?
Mon frère Antoine, notre ami d’enfance, Briac Degrenne et moi-même. Nos profils sont différents, mais nous partageons des valeurs écologique, sociétale et économique. J’ai eu l’occasion de travailler auprès de Nicolas Hulot. Je suis donc sensibilisé aux enjeux écologiques et sociaux. Mon frère Antoine, avec son emploi du temps chargé, cherche quant à lui un mode de consommation pratique et facile. Quant à Briac, il accorde de l’importance au développement territorial et au commerce de proximité. En créant rebelote.co, nous prenons notre part aux enjeux de la transition écologique. Cela donne du sens à notre entreprise. ■
rebelote.co

THIERRY BONNET

Basile Durand
co-fondateur de rebelote.co

THIERRY BONNET

Soutien à l’achat de vélos électriques

Dans le cadre de son plan Vélo, Angers Loire Métropole soutient l’achat de vélos à assistance électrique à hauteur de 25 % du prix d’achat du vélo, plafonné à 200 euros par foyer ou à 400 euros pour l’acquisition d’un vélo cargo. Pour en bénéficier, il suffit d’habiter dans le territoire, d’avoir déposé une demande de participation financière et de fournir la facture d’achat dans un délai de deux mois à compter de la date du courrier d’accord de la subvention. En décembre, 24 000 euros avaient déjà été attribués.
angersloiremetropole.fr/velo

Tous fous de Food'Angers

Dédié à la gastronomie et aux vins de Loire, Food'Angers s'apprête à confirmer son succès auprès du public. Conçues autour de la convivialité, les occasions seront multiples, du 31 janvier au 9 février, de redécouvrir le territoire sous son aspect le plus gourmand, parfois inattendu.

Avec un nombre de partenaires, d'animations et de sites en forte hausse cette année, Food'Angers est l'événement de début d'année qui monte. Aussi, du 31 janvier au 9 février, la 4e édition s'ancrera encore davantage dans le territoire et dans les quartiers d'Angers au bénéfice du plus grand nombre, des plus petits aux seniors. Food'Angers, c'est l'occasion pour les vignerons, les producteurs et les restaurateurs de faire connaître leurs talents et les richesses nées de la terre et de leur imagination au bénéfice de tout un territoire et de son rayonnement. Au menu, une programmation en grande partie renouvelée et différents formats : dégustations, lectures gourmandes ou théâtralisées, dîners gastronomiques, goûter-concert lyrique, balades dans le vignoble à bord du Combi Ernest, réflexions sur la cuisine des Pays de la Loire avec la revue *303*. Il sera aussi question de discussions autour de Marcel Proust, de gastronomie et de haute couture avec les Lyriades, de rencontres œnologiques, de conférences, pour un maximum de plaisir et de saveurs autour des vins de Loire et de la gastronomie locale. Comment fabriquer son beurre, cuisiner les agrumes, les micro-pousses, la patate douce et même les épluchures ? Autant de questions et de dates gourmandes à cocher. Sans oublier les instants réservés aux professionnels comme celui que proposera Cacao Barry en réunissant avec Cointreau, Aurélien Trottier, chef pâtissier d'"Artisan passionné", Emmanuel Ryon, meilleur ouvrier de France glacier, le chef Samuel Albert ("Les Petits Prés"), gagnant de Top Chef 2019, et l'étoilé Pascal Favre d'Anne ("Le Loft culinaire"). À noter enfin que les sept salons des vins dédiés aux professionnels accueilleront jusqu'à 10 000 acheteurs durant cette période. ■

Programmation sur foodangers.fr

Un escape game pour percer le secret d'Émile Giffard

Mais quel est donc le secret d'Émile ? C'est la question que posera le liquoriste Giffard aux participants de son escape game, les 31 janvier et 7 février (de 18 h 30 à 20 h), proposé dans le cadre de Food'Angers. Une amusante manière de (re)découvrir l'un des fleurons de l'économie angevine qui porte haut et loin les couleurs du territoire. C'est dans l'Officine d'Émile, un espace nouvellement créé au cœur de la salle de macération à Avrillé, que les joueurs auront à se creuser les méninges, résoudre des énigmes et tourner la clé des coffres-forts pour retrouver les fameuses recettes du fondateur. Connue à travers le monde pour ses liqueurs, crèmes de fruits, guignolets et sirops, l'entreprise doit sa renommée à la célèbre Menthe-Pastille. Dans les années 1880, Émile Giffard, pharmacien herboriste, installé dans le centre d'Angers, met en effet au point une formule aux vertus digestives et rafraîchissantes. Menthe blanche pure, transparente, raffinée : Émile teste sa potion auprès des clients du Grand-Hôtel, son voisin, pour les soulager de la chaleur. Succès immédiat. Voici comment naquit l'audacieux breuvage qui, cinq générations plus tard, continue d'égayer les cocktails. L'entreprise est aujourd'hui présente sur tous les continents, dans plus de 85 pays, et réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export pour une production annuelle de 6 millions de bouteilles.

L'escape game se déroule dans l'Officine d'Émile.

PHILIPPE NOISETTE

giffard.com
(réservations au 02 41 18 85 14).

À la Ferme angevine, du producteur au consommateur depuis vingt ans

Ici, pas d'intermédiaire. Tout se passe en direct, du producteur au consommateur, et cela fait près de trente ans que cela dure. *"L'histoire a commencé en 1992 dans notre ferme du Grand-Tertre. Nous n'étions alors que quelques-uns"*, se souvient Anne-Claude Guiho (élevage de volailles et œufs). Depuis, la famille de la Ferme angevine a bien grandi. Ils sont aujourd'hui plus d'une vingtaine à se partager les trois espaces de la longère qu'ils occupent à Beaucouzé. Le vendredi, à l'heure du déjeuner, chacun vient installer son étal pour assurer l'ouverture, à 15 h 30 pétantes. Chaque demi-journée d'ouverture, 400 clients en moyenne viennent y faire leur marché. *"Tout n'est pas bio mais tout est garanti sans OGM et respectueux de l'environnement. D'ailleurs, notre cahier des charges est strict. Les producteurs s'engagent à être présents les jours d'ouverture pour donner les informations utiles aux acheteurs qui, en venant nous voir, privilégient la vente directe"*, précise Lydia Musset-Rouillier, viticultrice dans le Layon.

PHILIPPE NOISETTE

Les producteurs de la Ferme angevine accueilleront un chef cuisinier, le 8 février.

"Ici, on trouve un peu de tout"

Autre règle d'or de la Ferme angevine : accueillir un seul producteur par type de produits. *"Ce qui explique qu'on y trouve un peu de tout"*, poursuit Sabine Rouart du Verger de la Hanère (fruits et boissons issus de la pomme).

La Ferme angevine, c'est un peu le condensé de ce que le terroir angevin peut offrir de plus succulent et sain : des fruits et des légumes de saison produits par les Jardins de l'avenir à Sainte-Gemmes-sur-Loire, mais aussi des viandes (porc, bœuf, volaille, lapin, veau, agneau, pigeon…), de la charcuterie, du foie gras et autres spécialités de canard, du pain bio et des viennoiseries, des produits laitiers, du miel d'Anjou, des confitures, des pâtes, des fromages de chèvre et de brebis, des vins d'Anjou, de la bière artisanale, du cidre, des jus de fruits, des tisanes, des aromates et depuis peu, de la spiruline. *"L'opération Food'Angers, c'est l'occasion pour nous de montrer que nos producteurs travaillent bien, au profit d'une alimentation saine et variée"*, poursuit Lydia Mousset-Rouillier. À cette occasion, son fils Antoine, chef au restaurant "Le Théâtre" à Chemillé, y concoctera des bouchées cuisinées à base des produits de la Ferme, le 8 février. ■

lafermeangevine.com

CHRISTOPHE MARTIN

Le Collège culinaire de France, nouveau complice de Food'Angers

Une première ! Le Collège culinaire de France – fondé par 15 chefs internationalement reconnus – sera présent à Angers durant toute l'opération Food'Angers. Le 2 février, de 10 h à 17 h, producteurs, artisans et restaurateurs, tous membres du Collège, s'installeront au cœur du château d'Angers pour un marché d'un autre genre (entrée libre). En direct, ils concocteront des mises en bouche pour le bonheur des épicuriens. Autre date, le 7 février, avec l'organisation de "Dîners complices" autour de plusieurs tables labellisées Collège culinaire de France. Les chefs en profiteront pour inviter leurs fournisseurs (producteurs, viticulteurs…) à venir parler de leur métier et de leur relation avec la terre, les saisons et le plaisir de partager (informations et réservations sur restaurantdequalite.fr/diners-complice). Cette initiative, Food'Angers la doit notamment à Sophie Lacharlotte des Vergers de la Silve et à Alain Sabatier du restaurant "Les Trois Lieux", membres du Collège culinaire de France, qui se donne pour mission de promouvoir la qualité de la gastronomie française à travers le monde.

La renaissance du musée Pincé

La réouverture du musée Pincé s'annonce comme un événement le 15 février. Pure invitation au voyage et à la redécouverte des civilisations les plus anciennes et fascinantes, il rouvre sur des espaces modernisés et se visite par petits groupes. Son entrée sera gratuite au moins pendant un an.

Quinze ans déjà que la Ville d'Angers avait dû en fermer les portes pour des raisons d'accessibilité et de sécurité. Le musée Pincé est aujourd'hui prêt à reprendre du service et présenter une inestimable collection d'œuvres qui en fait un musée vraiment à part dans la ville. Le 15 février, le joyau Renaissance de la rue Lenepveu rouvrira sur un intérieur modernisé, mis aux normes et revisité pour en valoriser parcours et expositions temporaires. *"Au premier étage, le parcours permanent présente, d'un côté, les œuvres égyptiennes et gréco-romaines ainsi que des objets issus des civilisations précolombiennes; de l'autre, les œuvres chinoises et japonaises. Le rez-de-chaussée sera quant à lui dédié aux expositions temporaires annuelles. La première, tout à fait fascinante, sera consacrée à la mer et à toutes ses représentations, qu'elles soient mythique, poétique, religieuse, littéraire, liée au voyage, aux grandes découvertes. Les bronzes, céramiques, peintures… présentés proviennent tous de nos collections"*, se réjouit Anne Esnault, directrice des musées d'Angers. *"Le musée Pincé était un hôtel particulier, il n'avait donc pas vocation à accueillir du public. Pour des raisons architecturales et techniques, les personnes à mobilité réduite ou en fauteuil ne peuvent malheureusement accéder au premier étage, mais des outils numériques situés en rez-de-chaussée permettent une découverte globale des lieux et des œuvres. C'est un musée de son temps; le public aura donc accès à des outils multimédia et à différents dispositifs de médiation culturelle. Il sera par exemple possible d'apprendre à préparer un mort pour son embaumement"*, ajoute, un brin mystérieux, Fabrice Rubiella, conservateur des musées. Car en entrant dans ce musée, c'est un peu de curiosité et de voyage dont il est question. Qu'elles évoquent les dynasties pharaoniques, l'art de la table grecque, les us et coutumes japonais…, les collections présentées portent en elles l'histoire des civilisations parmi les plus passionnantes. Pincé, c'est un émerveillement à chaque coin de vitrine, mais c'est aussi la rencontre avec des collectionneurs du 19e siècle (artistes, marchands, diplomates…) qui participèrent à la redécouverte des civilisations. Sans leur opiniâtreté, aucun de ces trésors ne serait parvenu jusqu'aux collections d'Angers. Parmi ceux-ci, l'artiste Lancelot-Théodore Turpin de Crissé, bien sûr, qui légua ses trouvailles à la Ville en 1850 et qui, d'une certaine manière, est à l'origine du musée Pincé. *"La quasi-totalité des œuvres du musée Pincé appartiennent à la Ville, même si elles peuvent être complétées par quelques dépôts des musées nationaux"*, précise encore Anne Esnault. Et pour n'en citer qu'une, ce grand couvercle de sarcophage égyptien visible à l'étage, propriété du Louvre… Tout le reste est à découvrir sur place. ■

Pratique

- **Ouvert les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h.**
- **Pendant les vacances scolaires, ouvert du mardi au dimanche, de 10 h à 18 h.**
- **Du 15 février au 1er mars, visites uniquement sur réservation en ligne sur musees.angers.fr ou sur tourisme.destination-angers.com**
- **Visites gratuites.**
- **Rue Lenepveu, à Angers.**

SÉBASTIEN GAUDARD

THIERRY BONNET

THIERRY BONNET

1/

THIERRY BONNET

2/

4/

THIERRY BONNET

3/

5/

1/ Quinze ans après sa fermeture au public, le musée Pincé rouvre le 15 février, rue Lenepveu à Angers. Sa visite se fait sur réservations jusqu'au 1er mars.

2/ Parmi les antiquités présentées au 1er étage du musée, ce casque de samouraï daté de la période d'Edo (1603-1868).

3/ Vase canope égyptien à tête humaine en albâtre daté du Nouvel Empire, 18e dynastie (1550-1323 avant J.-C.). Ces objets étaient destinés à recevoir les viscères embaumés du défunt et étaient déposés à l'intérieur des sarcophages dans la chambre funéraire des tombeaux.

4/ Amphore grecque à figures noires, en terre cuite, peinte à l'argile datée vers 540-520 avant J.-C., utilisée lors des banquets pour servir le vin.

5/ Masques en bois peint de danse et de théâtre japonais (dont le théâtre nô). Chacun porte une date spécifique, depuis le 8e siècle jusqu'à la période d'Edo (1603-1868).

Anne Esnault

Directrice des musées d'Angers

"En soi, le bâtiment du musée est déjà une jolie découverte ! Les visiteurs pourront en contempler la richesse et l'histoire à travers des textes et des cartels.
À l'origine, il s'agissait d'un hôtel particulier, édifié sur le modèle des logis seigneuriaux du 16e siècle. Jean de Pincé et son épouse, Renée Fournier, en ont confié la réalisation à l'architecte Jean Delespine qui a retenu l'option d'une tour d'escalier à vis monumentale voire disproportionnée. L'ensemble est assez exigu et explique que la jauge soit limitée à 48 visiteurs.

THIERRY BONNET

En 1859, l'hôtel de Pincé a été acheté par le peintre angevin, Guillaume Bodinier, qui en a fait don à la Ville pour y installer les collections de l'artiste Lancelot-Théodore Turpin de Crissé. Après des grands travaux de restauration, le musée a finalement ouvert en 1889."

Roseraie

Un “Petit Terrien” pour respecter la planète

PASCAL XICLUNA

Brigitte Davy explore le rapport de l’homme à la planète.

Dans son nouveau spectacle *Petit terrien… entre ici et là*, qui sera joué le 20 février dans le cadre du festival Boule de gomme à la Roseraie, Brigitte Davy, de la compagnie Hanoumat, explore les équilibres et les déséquilibres du corps et de la planète. *“Pour ce spectacle, destiné aussi bien aux enfants à partir de trois ans qu’aux adultes, j’ai travaillé sur la question Que veut dire être terrien aujourd’hui ?*, raconte l’artiste. *Dès notre naissance, on défie sans cesse la loi de la gravité pour grandir et se tenir debout.”* Entourée de huit culbutos en forme d’hémisphères, qui tanguent sans jamais tomber, elle sculpte l’espace de ses mouvements dansés partant du sol vers l’envol, pour aller de la pesanteur à l’apesanteur. *“Le spectacle rappelle que l’on est juste de passage sur notre planète et que l’on doit la respecter pour qu’elle aussi puisse garder son équilibre.”* Durant la préparation du spectacle, Brigitte Davy s’est rendue dans des crèches et des classes de maternelle pour observer les enfants et leur façon de se mouvoir, souvent à l’envers, dans un rapport au corps différent de celui des adultes. Pendant le festival, l’artiste proposera aussi des ateliers parents-enfants avec l’idée d’expérimenter en duo ce rapport à l’équilibre et de manipuler les culbutos… Un moment privilégié à passer avec son enfant. ■

hanoumat.com

Pas de mystère au festival Boule de gomme

La 15e édition du festival Boule de gomme se déroulera du 14 au 21 février. Au programme, la poésie visuelle et sonore du spectacle *Sous la neige* (dès 6 mois), le théâtre d’objets du bricoleur de génie de Bidouille Ex Machina (à partir de 3 ans) ou encore les contes illustrés en direct de la compagnie Troll Richard Petitsigne (4 ans et plus). Les familles pourront aussi se retrouver au centre Jean-Vilar, à la bibliothèque, à l’espace Robert-Robin et même à la piscine pour des spectacles, des ateliers, un ciné-goûter ou un repas partagé.

Informations et réservations : centre Jean-Vilar, 02 41 68 92 50.

EN BREF

Roseraie

PISCINE

Fermée depuis le 2 septembre pour travaux, la piscine de la Roseraie, rue Bergson, rouvre au public le 3 février. Pour mémoire, le site propose un bassin couvert de 25 m, un toboggan, un espace forme aquatique et un jardin pour enfants.

Belle-Beille

BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE

Après huit mois de travaux d’agrandissement et de réaménagement des espaces, la bibliothèque municipale vient de rouvrir dans les locaux du centre Jacques-Tati, avec un nouveau service de ludothèque. 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 73 36 09. bm.angers.fr

Lac-de-Maine

CRAPAUDUC

La maison de l’environnement met en place un crapauduc pour protéger les amphibiens du lac de Maine durant la saison de migration nuptiale, de février à avril. Les personnes intéressées pour participer bénévolement à l’installation, aux relevés quotidiens et au démontage sont invitées à contacter Maxime Morin, animateur biodiversité, 02 41 05 33 60. angers.fr/mde

Justices, Madeleine, Saint-Léonard

FAITES LE PLEIN

Samedi 1er février, de 15 h à 20 h, le Trois-Mâts propose un temps d’information pour les jeunes de plus de 15 ans : partir à l’étranger, s’engager, se déplacer et prendre soin de soi. Au programme également : espace “vide ta chambre” et prestations musicales. letroismats.fr

Doutre, Saint-Jacques, Nazareth

Le premier composteur collectif est dans la place

"Les enfants, un petit conseil. Vos biodéchets, comme ces peaux de bananes, je vous invite à les déposer en petits morceaux pour faciliter le compost." Bérangère Lejeune s'adresse aux élèves de l'école Grégoire-Bordillon venus participer à l'inauguration du premier composteur collectif urbain, baptisé "Ekovore", le lundi 16 décembre, sur la place voisine. Bérangère partage avec ses compères, Morane Berthelot et Christian Dard, le privilège d'avoir vu leur projet lauréat de l'édition 2018 du Budget participatif. Un an plus tard, leur premier "bébé" voit donc le jour. En attendant les trois prochaines installations prévues sur les places Ney et La Fayette et dans le centre-ville. Conçu par les designers nantais de Faltazi, cet Ekovore se présente comme un module en forme de trapèze dont les parois se déplient pour faire apparaître les caisses dans lesquels les déchets de cuisine sont à déposer. Un ascenseur manuel va ensuite soulever la matière pour que celle-ci soit transvasée dans une autre cuve située à l'arrière. Le tout, sans oublier à chaque remplissage d'ajouter du broyat de bois (stocké au sol dans des bacs indépendants) afin de permettre la transformation de l'ensemble en compost. Ce composteur collectif est destiné aux habitants du quartier souhaitant participer à cette initiative écologique. Parmi eux, les écoliers qui vont y déposer les déchets organiques provenant de leur goûter. Attention néanmoins, les places sont limitées à 40 foyers dans la mesure où l'équipement a une capacité de 5 tonnes par an. Les personnes intéressées sont invitées à se rendre sur site, lors des permanences assurées par un groupe de 25 bénévoles, formés en partenariat avec Label Verte et Cocycler, et chargés du bon fonctionnement du composteur. ■

Permanences les lundis et mercredis, de 18 h à 19 h, et le samedi, de 10 h à 11 h.
Contact : composteurscollectifs.angers@gmail.com

THIERRY BONNET

Morane Berthelot, Bérangère Lejeune et Christian Dard.

27e Salon de la Doutre, du 8 au 16 février

Le rendez-vous est prisé des amateurs d'art. L'association La Renaissance de la Doutre organise son 27e salon, du 8 au 16 février, dans l'hôtel des Pénitentes. À découvrir : huiles, acryliques, aquarelles, gravures, sculptures et autres créations originales… Au total, plus de 150 œuvres d'une cinquantaine d'artistes, dont l'invitée d'honneur de cette année, la sculptrice Ghislaine Chaveton, prix du jury en 2018. À noter également : le salon fera gagner au public un tableau. Pour participer au tirage au sort, il suffit de remplir un bulletin disponible chez les commerçants du quartier et de le déposer aux Pénitentes, sur le temps de l'événement.

Entrée libre tous les jours, de 14 h (11 h le dimanche) à 19 h.

Lac-de-Maine

Comment ça fonctionne un arbre ?

"J'ai trouvé ! J'ai trouvé un ver de terre ! Venez le regarder à la loupe !" En cet après-midi de décembre, dans le parc Démazis, une quinzaine d'enfants du centre de loisirs de la maison de quartier du Lac-de-Maine scrute le sol, soulève les feuilles tombées des arbres, creuse la terre à la recherche d'espèces vivantes. Le tout sous les conseils de l'écologue et phytosociologue Claude Figureau et de Sophie Richard, ingénieure paysagiste. Tous deux sont chargés de la création de la forêt urbaine en cours de plantation sur le plateau de Grésillé. *"L'objectif de l'animation avec les jeunes du quartier est de leur expliquer ce qu'est un arbre, son fonctionnement, comment il se nourrit pour se développer,* explique-t-elle. *D'où cette petite sortie pour leur montrer qu'à leur pied évolue tout un écosystème."* Pari gagné. Résultat de la cueillette : araignées, graines de houx, déjections de ver de terre, bébés limaces, micro-champignons et, bien entendu, des feuilles. Ces dernières vont faire l'objet d'une étude minutieuse afin de reconnaître les différentes essences d'arbres présentes au Lac-de-Maine. Papier journal et papier blanc, tubes de colle, pinces… tout le matériel pour réaliser des planches d'herbier est à disposition des participants pour lesquels hêtres, chênes, frênes et autres érables du Japon n'ont désormais plus de secret. ■

THIERRY BONNET

Les enfants du centre de loisirs à la recherche de feuilles et autres espèces vivantes dans le parc Démazis.

Centre-ville

La place Giffard-Langevin bientôt en travaux

ALTER CITÉS

Cours Saint-Laud, le quartier d'affaire de la gare, poursuit son développement au Sud, avec pour porte d'entrée en 2020 une place Giffard-Langevin entièrement reconfigurée et dotée d'un vaste mail piétonnier. L'enjeu sera d'en faire un nouveau pôle de vie du secteur Éblé avec des services et des commerces. Notamment en matière de restauration avec des terrasses en rez-de-chaussée. Le tout connecté au Nord par la nouvelle passerelle qui enjambe les voies ferrées pour rejoindre la place Pierre-Sémard et les ensembles Quatuor.

Hauts-de-Saint-Aubin

Le Théâtre en bois est de retour

JEAN-PATRICE CAMPION / ARCHIVES

Il avait laissé d'excellents souvenirs aux habitants quand il avait posé ses planches dans le quartier, de 2013 à 2015, le temps de deux saisons. Le Théâtre en bois, porté par la compagnie Entrée public, est de retour pour une année, à compter du 22 février, place de la Fraternité. Une manière de préfigurer la nouvelle salle de spectacles pluridisciplinaire du quartier prévue pour 2023. En attendant, la Ville a confié à l'association, via une convention de partenariat, le soin de concocter une programmation artistique et culturelle de qualité avec, en sus, des temps de médiation construits avec les acteurs du territoire que sont la maison de quartier, les établissements scolaires, la bibliothèque voisine… L'idée est également de faire venir des spectacles "hors les murs" des structures culturelles angevines. Le tout en pratiquant une politique tarifaire accessible et en plaçant les habitants au cœur du projet de l'équipement. Pour le week-end d'ouverture, rendez-vous le samedi 22, à 20 h 30 pour le spectacle tout public et déjanté de la "Chorale à la con", suivi le lendemain, à 15 h, par "Le Bal à mômes" et sa piste de danse animée par deux musiciens touche-à-tout et deux chanteurs-danseurs. Objectif : faire bouger le public sur le dance-foor et sous la boule à facettes. ■

PHILIPPE NOISETTE / ARCHIVES

Le Théâtre en bois retrouve la place de la Fraternité après deux saisons culturelles, de 2013 à 2015.

Permanences de vos élus

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD
Maxence Henry
samedi 25 janvier, 1er, 8, 15, 22, 29 février et 7 mars, de 10 h à 12 h.
Mairie de quartier, Trois-Mâts.
Rendez-vous au 02 41 05 40 42.

MONPLAISIR
Alima Tahiri
mercredi 29 janvier, 12 et 26 février, de 10 h à 11 h 30. Relais-mairie.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON
Alima Tahiri
mercredi 29 janvier, 12 et 26 février, de 14 h à 16 h.
Point info quartier Jérusalem.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

ROSERAIE
Gilles Latté
mercredi 29 janvier, 5, 12, 19 février et 4 mars, de 9 h 30 à 11 h.
Espace Frédéric-Mistral.
Rendez-vous au 02 41 05 40 64.

CENTRE-VILLE
Karine Engel
mercredi 29 janvier, 5, 12, 26 février et 4 mars de 10 h à 12 h.
Pôle territorial.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

Marina Paillocher
samedi 8 février et 7 mars, de 10 h à 12 h. Hôtel de ville.
Rendez-vous au 02 41 05 40 45.

DOUTRE, HAUTS-DE-SAINT-AUBIN
Alain Fouquet
samedi 2 février, de 10 h à 12 h.
Bibliothèque Saint-Nicolas.

mercredi 19 février, de 14 h à 17 h.
Relais-mairie des Hauts-de-Saint-Aubin.
Rendez-vous au 02 41 05 40 44.

Laure Halligon
Sur rendez-vous en semaine, au 02 41 05 40 47.

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE, SAINT-MICHEL
Jeanne Behre-Robinson
Samedi 8, 22 février et 7 mars, de 10 h à 12 h.
Hôtel de ville (salle du Roi René).
Rendez-vous au 02 41 05 40 43.

BELLE-BEILLE, LAC-DE-MAINE
Sophie Lebeaupin
Hôtel de ville, centre Jacques-Tati (Belle-Beille) ou relais-mairie place Guy-Riobé (Lac-de-Maine).
Sur rendez-vous au 02 41 05 40 64.

Mûrs-Érigné

Festival “Ça chauffe” : douze ans déjà qu’il souffle le chaud

Douze ans déjà que le festival “Ça chauffe” souffle joie, bonne humeur, émotion et températures fortes au centre Jean-Carmet, durant les vacances de février. Entre amis, en famille, petits et grands aiment à s’y retrouver pour découvrir une programmation toujours plus riche, vivante et aboutie, menée par les compagnies du S.A.A.S (Structures artistes associés solidaires). Avec une fréquentation croissante depuis sa création et près de 3 000 spectateurs et professionnels du spectacle l’an dernier, le festival est devenu un indispensable du paysage culturel local. Théâtre, spectacles visuels, contes, marionnettes, danse, musique, lectures théâtralisées, clown, improvisation… Du 24 février au 1er mars, l’édition 2020 annonce pas moins de 32 représentations, durant une semaine. Au menu : 26 spectacles interprétés par 23 compagnies. Qu’on se le dise, la billetterie est ouverte. ■

festival-chauffe.fr (réservations au centre Jean-Carmet, 02 41 79 33 42).

CHRISTIAN GAUDIN

“3 Esses”, par la compagnie Asylum, le 29 février.

EN BREF

Sainte-Gemmes sur-Loire

LE SITE INTERNET RÉCOMPENSÉ

Sainte-Gemmes-sur-Loire a été récompensée pour son site internet, mis en ligne fin août, désigné 2e meilleur site des villes de moins de 5 000 habitants. La cérémonie s’est déroulée à La Grande-Motte (34) à l’occasion des Trophées de la communication, organisés par l’association Weccom.

Le Plessis-Macé (Longuenée-en-Anjou)

SOUSCRIPTION POUR L’ÉGLISE SAINT-PIERRE

Les personnes intéressées par la souscription ouverte en vue de rénover partiellement l’église Saint-Pierre peuvent adresser leurs dons à la Fondation du patrimoine de Maine-et-Loire 10, rue de Frémur à Angers, 02 41 39 49 98.

Pruillé (Longuenée-en-Anjou)

La seconde vie de la cabine téléphonique

L’initiative ne manque pas d’originalité. P(Art)âge, l’atelier qui œuvre à la restauration du patrimoine des quatre communes de Longuenée-en Anjou, a eu la riche idée de redonner vie à l’unique cabine téléphonique de Pruillé. Située près de l’église, celle-ci fait désormais office de boîte à livres. *“Nous avons demandé à l’opérateur de la débrancher et de la conserver sur le domaine public dans l’idée d’en faire un outil au service des habitants”*, explique le président René-Luc Bouyaux. L’initiative a essaimé dans les autres communes déléguées de Longuenée-sur-Anjou. À La Meignanne, c’est une ancienne cabine téléphonique intérieure des Postes, relookéee elle aussi, qui fait office de boîte à livres. Quant à celles des centres-bourgs du Plessis-Macé et de La Membrolle-sur-Longuenée, il s’agit de reconstitutions. *“Il semblerait que cela plaise beaucoup, en tout cas, les livres y sont fort nombreux. Chacun peut les emprunter et en déposer d’autres pour partager ses lectures”*, poursuit le président. En quatre années d’existence, l’atelier P(Art)âge a réussi à fédérer près de 70 adhérents de tous âges qui prennent de leur temps pour redonner du lustre aux anciens bâtiments. ■

PHILIPPE NOISETTE

L’atelier P(Art)âge, avec son président René-Luc Bouyaux, ici au centre, œuvre à la restauration du patrimoine.

Saint-Martin-du-Fouilloux

INTERVIEW

“Restaurer le gazon amphibie, emblématique des zones humides”

THIERRY BONNET

Ninon Averty et Antoine Morin
en formation Génie écologique, au CFPPA Le Fresne

Quels étaient les enjeux du chantier que vous avez mené à l’étang du Bois du Petit-Fouilloux ?
Il s’agit d’une zone humide classée Espace naturel sensible pour sa diversité écologique. La Ligue de protection des oiseaux (LPO) a sollicité Le Fresne et notre formateur pour que nous le restaurions. Ce site reçoit la visite des randonneurs et des cyclistes, il a donc fallu combiner la préservation du milieu naturel et la sécurité du public.

En quoi consistaient les travaux ?
Nous avons commencé par recéper les saules, ce qui revient à les couper très court pour leur permettre de se ramifier à nouveau et de se densifier sous forme de haie. C’est mieux pour la nidification. Les saules avaient en effet tendance à proliférer dans l’étang au détriment du gazon amphibie. C’est un milieu emblématique, rare et protégé, des zones humides et notamment des étangs. Il présente un grand intérêt patrimonial. Le gazon amphibie abrite des fleurs, des herbes et une faune à préserver comme les libellules et les papillons qui se font rares.

Êtes-vous intervenus dans l’étang ?
Nous avons simplement créé quelques ouvertures sur l’étang pour permettre au public de contempler le paysage. À la lueur du jour, on peut admirer des martins-pêcheurs qui volent de branche en branche avant de plonger sur leurs proies. Les arbres morts situés en bordure du chemin ont également été évacués.

Ce chantier intervient dans votre formation. Quel était votre rôle exactement ?
À partir du diagnostic écologique de la LPO et de son plan d’actions, nous avons pu appréhender les enjeux de ce chantier. Notre rôle consistait à coordonner les travaux et à choisir les méthodes les mieux adaptées. L’occasion pour nous de mettre en pratique des techniques parfois anciennes, comme celle du mouflage. Elle consiste à lever des charges lourdes à l’aide de cordages et d’un système de poulies. Nous avons sorti les arbres de l’étang de cette manière, c’est écologique. Ce type de chantier nous permet aussi de mesurer notre expertise et la plus-value que nous apporte notre formation supérieure au bénéfice des milieux naturels. ■

Loire-Authion

La photographe Arianna Sanesi accueillie en résidence

Dans le cadre de son premier plan local d’éducation artistique et culturel, signé début décembre avec notamment la direction régionale des Affaires culturelles (Drac), Loire-Authion va en effet multiplier les actions en direction des moins de 25 ans. Au menu, théâtre pour les uns (les lycéens de Narcé par exemple), lecture via un accès renforcé au Réseau Médiathèque(S), musique, éducation à l’image, sorties patrimoine, ciné école, pour les autres. C’est également dans ce cadre que la photographe italienne Arianna Sanesi est accueillie en résidence jusqu’en juin *(photo ci-contre).*

loire-authion.fr

DR

Les Ponts-de-Cé

Rive d'Arts, création avec vue sur Loire

Partout à travers les fenêtres de l'ancien bâtiment de l'usine Cannelle, la Loire et ses lumières changeantes s'infiltrent. Difficile de rêver mieux que ce cadre pour y installer son atelier. Anne Quessada ne dira pas le contraire. Dans son large espace de 21 m², elle crée des bijoux uniques, un œil tourné vers le fleuve : *"Ici, il y a une très belle lumière pour travailler les pièces minutieuses, cette zénitude m'inspire beaucoup."* Comme elle, une quinzaine d'autres créateurs profite de cet emplacement privilégié pour travailler. Luthier, enlumineur, teinturière, spécialistes du vitrail ou de la post-production se côtoient dans cet ancien bâtiment industriel particulièrement bien rénové et mis en valeur. *"Ce regroupement de créateurs et d'artisans crée une ambiance de travail motivante et chaleureuse, propice à l'émulation, et qui permet aussi de mieux nous faire connaître, grâce à la mutualisation de nos réseaux et aux événements organisés pour le public"*, souligne Claude Thoraval, spécialiste du vitrail et installé depuis l'ouverture en 2016. C'est aussi l'une des raisons qui a poussé Sandrine Humbert, qui fait de la teinture de textiles, à rejoindre le lieu et sa communauté de créateurs. Il est vrai qu'en parallèle de la location des ateliers, Rive d'Arts accueille chaque année divers événements dans le Forum Cannelle, grand espace ouvert au rez-de-chaussée. *"Plusieurs temps forts rythment l'année, avec des expositions, des visites d'ateliers, des concerts, des démonstrations des créateurs,* explique Claire Mpondo Sadey, directrice du Tourisme et du Patrimoine de la Ville des Ponts-de-Cé. *Au total, on reçoit entre 8 000 et 10 000 visiteurs par an."* Il arrive aussi régulièrement que les créateurs organisent des ateliers ouverts au public ou que certains espaces soient loués pour des formations ou des événements ponctuels. ■

Ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 14 h à 18 h.

THIERRY BONNET

Le grand espace du rez-de-chaussée accueille une dizaine d'expositions chaque année.

THIERRY BONNET

Claude Thoraval, spécialiste du vitrail.

THIERRY BONNET

Anne Quessada créé des bijoux uniques.

DES EXPOSITIONS TOUTE L'ANNÉE

Le grand espace d'exposition au rez-de-chaussée accueille dix fois par an les œuvres d'artistes professionnels ou amateurs avertis ayant un lien avec la Loire. Jusqu'au 26 janvier, l'exposition "Variations textiles" présente les réalisations d'un collectif de cinq artistes de la région travaillant le textile. En février, le Forum Cannelle accueillera les œuvres de Magali Thuillier.
Son exposition "Prendre la mesure de la promesse" présentera une série de dessins à l'encre de chine sur papier et toile sur le thème des arbres.

Toutes les sorties sur
angers.fr/agenda et l'appli Vivre à Angers

JEFF RABILLON

ALORS ON DANSE, ICI !

Du 28 janvier au 6 février, la danse part en voyage dans l'agglomération grâce au festival IC! Danses. Au Quai à Angers et au THV de Saint-Barthélemy-d'Anjou lors des deux premières éditions s'ajoutent cette année comme lieux de représentations la collégiale Saint-Martin d'Angers et la commune de Loire-Authion et son Espace Séquoia à Corné. Au total, 14 rendez-vous sont programmés. À commencer, en ouverture, par "Extension" du chorégraphe Mickaël Le Mer, déjà donné lors des Accroche-cœurs, en septembre, où danseurs et non danseurs sont plongés dans l'univers des cultures urbaines. À l'affiche également : David Rolland, Benoît Canteteau, les étudiants du centre national de danse contemporaine (CNDC), Olivia Grandville, le Collectif EDA, les compagnies Chute libre, Felinae, Lamento, Non Nova. Et pour finir, "The Falling Stardust", la nouvelle création de l'ancien pensionnaire du CNDC, Amala Dianor *(photo)*.
lequai-angers.eu, collegiale-saint-martin.fr, thv.fr et loire-authion.fr

ANGERS POUR VOUS - MAJORITÉ

Un mandat à l'écoute et aux côtés des Angevins

Depuis 6 ans notre ville se transforme. Depuis 6 ans nous œuvrons avec vous, pour vous, pour faire d'Angers une ville qui se développe, qui rayonne et où il fait bon vivre.

Tout cela avec l'objectif que chaque Angevin trouve sa place dans la ville. Aussi, la proximité occupe une place centrale depuis le début de notre mandat.

En témoignent les 50 Journées de quartier réalisées par le maire, les 10 000 suivis individuels (permanences sans rendez-vous du maire et permanence des adjoints de quartier) et les 3 000 réunions de concertation (réunions publiques et rencontres avec les riverains) menées afin d'informer et d'échanger au mieux sur les projets de l'équipe municipale et de ses partenaires, la présence de nos élus à près de 600 conseils d'écoles, les 1 100 visites de sécurité réalisées dans les établissements recevant du public et les presque 2 500 mariages célébrés.
Nous tenons notre engagement d'être à vos côtés !

L'Angevin est acteur de sa ville.
Pour preuve depuis 2015, vous avez été plus de 10 000 à participer à la Journée citoyenne. Vous êtes chaque année plus nombreux à donner une journée pour votre ville et pour les autres !

Le Budget participatif lui, mis en place il y a deux ans, a connu un engouement singulier. Après une première édition, qui avait déjà rassemblé 6 761 votants, vous vous êtes mobilisés davantage en 2019 : vous avez été 9 498 Angevins à prendre part à cette nouvelle édition ! Cette année, ce sont 48 projets portés par des habitants qui ont été soumis au vote. 11 projets ont été lauréats.
Merci aux porteurs de projet qui ont été les ambassadeurs de ce dispositif sur le territoire et acteurs de la réussite de cette deuxième édition.

Rendre notre ville plus citoyenne chaque jour était l'un de nos engagements en 2014. Cet engagement nous l'avons tenu !

Les conseils des citoyens de quartier, eux aussi, occupent une place importante dans la citoyenneté de notre ville, ils sont une force de proposition et contribuent à enrichir l'ensemble des projets municipaux par leurs connaissances des différents quartiers de la ville.
Entre 2015 et 2019, les conseils des citoyens de quartier ont traité 17 saisines et 39 autosaisines.
Nous avons besoin de votre expertise !

Enfin, dans le cadre de la rénovation urbaine, nous sommes à vos côtés à la Maison du projet de Belle Beille et de Monplaisir. Ces lieux d'écoute permettent aux Angevins de découvrir, s'informer et proposer des idées pour embellir ces quartiers longtemps délaissés.

Concernant le chantier du tramway, la Mission tramway et les médiateurs travaux sont à votre écoute afin de faire de vos suggestions notre priorité.

Une ville ne peut se faire qu'avec ses habitants.
Certains l'avaient sans doute oublié par le passé, nous y avons pensé chaque jour pendant ce mandat : Angers Pour Vous.

Vos élu(e)s de la majorité "Angers pour vous"
Contactez-nous au 02 41 05 40 34

AIMER ANGERS - MINORITÉ

Pour 2020, offrons aux Angevin.e.s un territoire vraiment intelligent !

Un territoire de tolérance et d'ouverture, de libertés, sans discriminations,
Un territoire écologique, en transition, pas uniquement pendant la campagne électorale,
Un territoire qui nourrit ses enfants avec des produits locaux et/ou biologiques,
Un territoire cyclable, que petits et grands peuvent traverser à vélo en toute sécurité,
Un territoire où tout le monde peut se déplacer, quels que soient son âge, sa santé, ses moyens,
Un territoire participatif, avec des consultations régulières des Angevins,
Un territoire qui ne laisse personne au bord de la route,
Un territoire qui se remet en question, qui n'est pas englué dans des certitudes,
Un territoire pour tous les âges,
Un territoire qui accueille, qui intègre.
Si vous aussi vous aspirez à ce territoire vraiment intelligent, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 7 février.
Nous vous souhaitons une très belle année 2020.

Vos élu-e-s du groupe Aimer Angers
www.aimerangers.fr
contact@aimerangers.fr

MUSÉES D'ANGERS, MA 7 R 94/6-1.

Place Cupif, côté est, avec la rue du Petit-Prêtre montant vers la rue Saint-Laud. Seconde moitié du XIXe siècle.

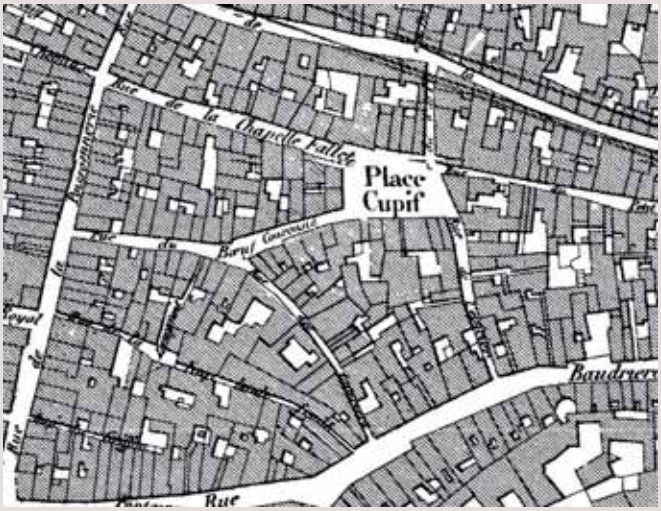

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 1 FI 844.

Plan géométrique de la ville d'Angers par Hippolyte Priston, 1844.

ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 26 FI 71.

Vue cavalière d'Angers par Claude Ménard, 1638.

Les premières places

Les places, dont la ville gallo-romaine – Juliomagus – était dotée, ont disparu au haut Moyen Âge, notamment le forum qui devait se trouver aux environs de la cathédrale actuelle. La nouvelle place qui va progressivement concentrer tous les pouvoirs – économique, politique et judiciaire – est une création de Charles Ier d'Anjou, frère de saint Louis. En 1246, il reçoit en apanage les comtés d'Anjou et du Maine et veut prendre le contrôle du grand commerce angevin pour s'assurer des revenus. Il transfère dans l'angle nord-est de la ville, encore rural mais englobé dans la nouvelle enceinte, les trois foires annuelles qui se tiennent jusqu'alors sur les grands ponts. Des halles sont bâties, qui donnent leur nom à cette nouvelle place (aujourd'hui la place Louis-Imbach). Sur l'éminence qui la domine, le comte se fait construire un palais. Nouveau "forum" des temps modernes, la place des Halles concentre tous les pouvoirs : l'hôtel de ville s'y installe en 1529, le présidial – qui coiffe la hiérarchie judiciaire angevine – en 1552.

Il n'y a guère d'autres places dans la ville. Celle du Pilori est modeste. Dans la Doutre, la place de la Tannerie (actuelle place Grégoire-Bordillon) est assez longue, mais occupée en son milieu par un îlot de maisons. Les autres espaces libres ne sont que des carrefours. Le premier mentionné dans les textes, en 1131, est le carrefour de la Chevrie, sur le site duquel on a retrouvé, lors des fouilles du quartier de la République, une série de cornes de chèvres, attestant de la spécialisation commerciale du lieu : la boucherie. En 1475, la charte municipale de Louis XI accorde aux échevins la possibilité "d'exproprier" telles maisons que le conseil voudra pour former des places publiques. La Ville en profite pour créer deux places nouvelles dans les quartiers les plus commerçants : la place Neuve (actuelle rue Montault) en 1486 et la place Cupif (partie de l'actuelle place de la République) en 1673, à l'emplacement du carrefour de la Chevrie. Celle-ci permet d'agrandir la petite boucherie et apporte un repli aux marchands de la rue de la Poissonnerie, souvent inondée. ■

SYLVAIN BERTOLDI
Conservateur des Archives d'Angers

la chronique intégrale sur angers.fr

ICI C'EST
ANGERS
© Direction Communication Ville d'Angers / Graphisme : C. Lambert / 11-2019
Le Maire et l'équipe municipale
vous souhaitent UNE TRÈS BELLE
ANNÉE 2020.
Cette affiche s'anime avec L'APPLi Vivre à Angers
angers.fr
Angers